

LE
L
I
E
N
S
O
R
N
A
C
O
I
S

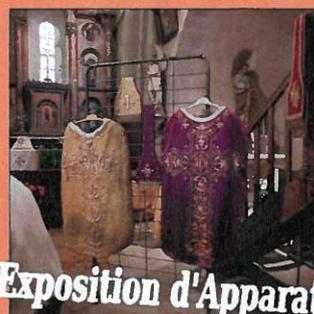
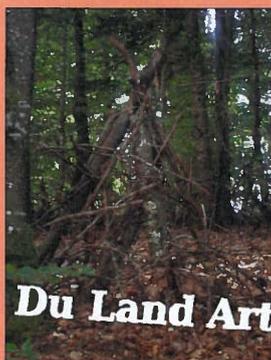
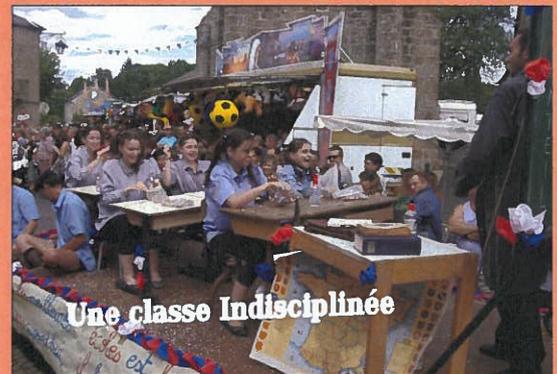
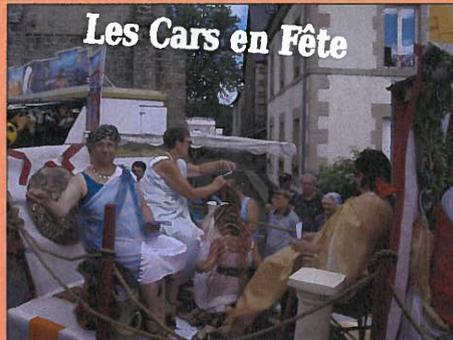
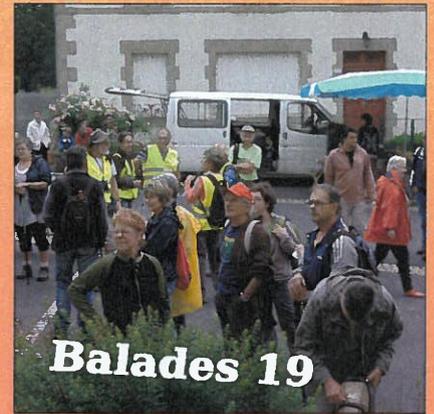
E
T
E
2
0
1
3



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :
*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
(sauf le mercredi après midi)
Le samedi : de 9h00 à 12h00
(sauf juillet et août)*

N°86

MAIRIE DE SORNAC - 5 Place de l'Eglise - 19290 SORNAC
Tél : 05.55.94.61.27 - Mail : communedesornac@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE

Les hirondelles sont parties. L'automne est bien là, un peu de neige pour nous rappeler que l'hiver n'est pas très loin.

La rentrée scolaire s'est effectuée avec un effectif maintenu.

Par contre, nous avons, dans un premier temps, comme une large majorité de communes, dit non aux nouveaux rythmes scolaires. Mais, sous la pression des enseignants et certains parents d'élèves élus, nous avons accepté, en disant bien que nous ne pourrions faire que de la garderie. Pour pouvoir faire mieux, il faut plus de temps, des éducateurs, peut-être des bénévoles, mais aussi des moyens financiers. Il est facile de décider et de faire payer aux collectivités.

Un débat sur l'avenir compliqué du Syndicat de ramassage des ordures ménagères de La Courtine a lieu. Je me suis rendu compte en 2008, comme membre de la Communauté de communes, que nous payons beaucoup plus qu'avec les autres syndicats, environ 30 % de plus, ce n'est pas rien. Nous avons, grâce au Syndicat des ordures ménagères d'Ussel (SIRTOM) et le Syndicat départemental (SYTOM19), étudié un regroupement avec Ussel. Avec notre matériel et nos salariés repris par ce même SIRTOM et avec un ramassage dans les mêmes conditions, nous aurions eu un coût avec 30 % de moins par habitant. Mais, malheureusement, pour des raisons diverses, personnelles, égoïstes, maladroites, quelques élus creusois et corréziens préfèrent garder l'outil courtinois et faire payer beaucoup plus cher à leur population et bien sûr nous aussi.

Nous arrivons à la fin de notre mandat et de nos travaux que nous avons promis et même bien au-delà. C'est près de 3.5 millions d'euros d'investissement.

Tous nos bâtiments ou presque auront été revus, sauf le gymnase, la pharmacie et l'ancienne gendarmerie, cinq logements neufs, trois anciens rénovés, l'aide au centre de loisirs, les deux cabinets médicaux, la station-service, les onze terrains à bâtir disponibles.

Tous nos captages ont été refaits, avec des travaux plus ou moins importants, avec une production doublée et des chemins d'accès qui pourront servir aux riverains.

Notre école est maintenant équipée de trois tableaux numériques et enfin notre voirie principale et forestière est en bonne voie d'avancement.

Cet été et ces derniers jours d'automne ont été marqués par de nombreuses manifestations, kermesses, thés dansants, lotos, repas divers, gala d'accordéon sans oublier la grande fête votive de la Saint Roch.

Toutes ces manifestations ont connu un vif succès et nous le devons au dynamisme des responsables et bénévoles des associations.

Deux de ces associations ont cependant vécu un événement important.

L'US Somac en premier, qui le 3 août, en grande pompe a célébré les 40 ans du club.

Après un casse-croûte au stade, les matchs de l'après-midi se sont succédés, avec la participation de tous les anciens joueurs qui ont fait l'histoire du club. Une très belle exposition de photographies, notamment de la période après-guerre 39/45, ainsi que des jeunes poussins d'aujourd'hui est venue enrichir cette journée souvenir. En soirée un arbre a été planté à l'intention de tous les joueurs aujourd'hui disparus, ainsi qu'un totem symbolisant le baptême du stade «Georges Mallepeyre». La soirée s'est terminée autour d'un bon repas avec de nombreux invités et convives dans une ambiance très festive.

La Truite Somacoise termine l'automne avec la célébration des 70 ans de la société de pêche.

Ici aussi les organisateurs n'ont pas lésiné et les convives réunis autour d'un bon repas ont pu également apprécier le dévouement et l'engagement des membres et des bénévoles de cette association. Durant la soirée une exposition photographique et le défilement vidéo ont retracé ces années d'activité.

Je n'oublierai pas celles et ceux qui nous ont quittés depuis le printemps dernier.

ETAT-CIVIL



Mariage le 6 juillet 2013, à Sornac, entre Vincent DELBEGUE et Céline MONEGER, domiciliés aux Sagnoles.

Nous présentons nos vœux de bonheur aux époux.

∞∞∞∞∞∞

Parrainage civil le 6 juillet 2013, à Sornac, de Nathaël et Edwin DELBEGUE, enfants de Vincent DELBEGUE et Céline MONEGER.



Parrainage civil le 13 août 2013, à Sornac, de Morgane MICHELON, enfant d'Olivier et Isabelle MICHELON.

∞∞∞∞∞∞



Décès de Madame Armandine FOURGOUX, veuve BROUSSE, le 20 août 2013, à Sornac, domiciliée 8 rue du Puy Chabanier, à l'âge de 75 ans.

Décès de Madame Odette LHEUREUX, veuve MANSARD, le 24 août 2013, à Sornac, domiciliée à Malaunay, (Seine Maritime), à l'âge de 82 ans.

Décès de Mademoiselle Martine RODA, le 14 septembre 2013, à Ussel, domiciliée 1 route de Beaune, à l'âge de 50 ans.

Décès de Monsieur Jean DEVIGNE, le 14 octobre 2013, à Sornac, domicilié 2 route de l'Etang, à l'âge de 88 ans.

Décès de Madame Marcelle LEGATHE, veuve SAGNOT, le 14 octobre 2013, à Clermont-Ferrand, domiciliée 2 route de l'étang, à l'âge de 84 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

INFOS COMMUNALES

DONS

Don de Monsieur et Madame DELBEGUE de 74.18€ , à la caisse des écoles.

Don anonyme de 10€, à la caisse des écoles.

Don de Madame Suzanne KASBARIAN de 100€, à la caisse des écoles.

Don de 100€ du Comité des Fêtes de Bellechassagne, à la caisse des écoles.

Don de 150€ de la commune de Bellechassagne, à la caisse des écoles.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées jusqu'au 31 décembre 2013 (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Les personnes déjà inscrites et qui ont changé d'adresse (adresse différente de celle mentionnée sur votre carte d'électeur), sont priées de le signaler impérativement en mairie.



PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

VIDANGE DES MAISONS FERMÉES



Le compteur d'eau installé à votre domicile est placé sous votre responsabilité et doit par conséquent être protégé, la vitre pouvant se casser sous l'effet de la pression de l'eau gelée, vous risquez alors une importante fuite d'eau.

A noter, que les dégrèvements de surconsommation liés à une fuite sur les installations privées sont exclus notamment lorsque celle-ci est visible ou due à un défaut d'entretien et de protection (règlement du service de l'eau approuvé par délibération du 11/12/2009).

Je calfeutre mon compteur d'eau et les canalisations exposées avec des plaques ou des sacs de bille en polystyrène ou polyuréthane. Je n'utilise jamais de matériaux absorbant l'humidité (paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc.)

PERMANENCE TECHNIQUE DES FINS DE SEMAINE

La commune informe les habitants qu'ils peuvent contacter la mairie en cas de problèmes graves liés au fonctionnement des réseaux d'eau, à la sécurité des bâtiments et biens publics durant le week-end.

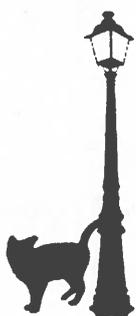


En composant le
05.55.94.61.27

L'appel sera transféré aux services techniques de permanence.

ECLAIRAGE PUBLIC

Petit rappel :



L'éclairage public dans les hameaux s'allume automatiquement à la tombée de la nuit jusqu'à 22h et redémarre de 6h30 jusqu'au lever du jour.

Ceci entre dans le cadre des économies d'énergie et du programme de protection de l'environnement.

VENTE DE MOBILIER

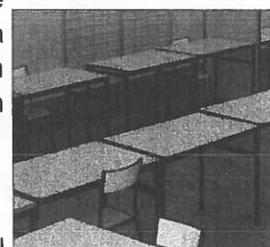
La commune met en vente une partie du mobilier de la salle polyvalente, suite à un renouvellement de son équipement .

- * 10 tables de 120x80
- * 137 chaises blanches

Les personnes ou associations intéressées sont invitées à faire une proposition auprès de la mairie de Sornac.

Tél 05.55.94.61.27

Mail : communedesornac@wanadoo.fr



INFOS COMMUNALES

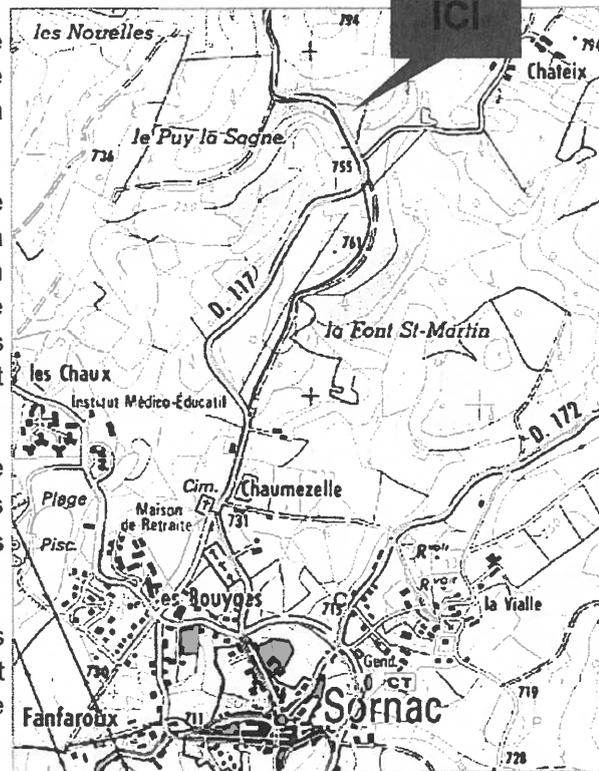
BENNE A DECHETS VERTS

La commune de Sornac informe tous les habitants de la fermeture du dépôt dans la benne située à proximité du cimetière.

Un nouveau dépôt est à votre disposition sur la route du Mont la Pinte à l'emplacement de l'ancien dépôt après le carrefour de la route de Chateix (voir plan). Des panneaux signalétiques d'accès ont été installés.

Pour une bonne utilisation de ce site il est rappelé à tous que **seuls les déchets verts issus des tontes et tailles** pourront y être déposés.

Tout manquement à ces consignes entrainera la fermeture totale et l'obligation d'aller à la déchetterie de La Courtine.



CIVISME

Monsieur le Maire rappelle aux habitants que des containers de tri sélectif sont positionnés route de l'étang, place de la Croix pour l'ensemble de la commune. Il serait souhaitable de les utiliser et de ne pas se contenter de déposer verres et cartons au pied de ces containers ou dans les fossés et entrées de chemins.



Félicitations aux diplômés et brevetés

L'ensemble du Conseil municipal tient à féliciter tous les collégiens, lycéens, étudiants et adultes ayant réussi avec succès aux diverses épreuves d'examens, concours, brevets et diplômes pour cette année 2013.



INFOS COMMUNALES

BALADES EN CORREZE - REMERCIEMENTS

Monsieur Robert Pénalva, vice-président du Conseil Général de la Corrèze, a adressé ses félicitations à la commune de Sornac et plus particulièrement à toutes les associations et les bénévoles qui ont œuvré pour la randonnée organisée le 30 juillet, dans le cadre des «Balades en Corrèze».

Le conseil général souhaite se positionner comme un acteur majeur et essentiel dans l'animation des territoires ruraux.

Cette année le chiffre de 2 096 participants a été atteint présentant ainsi un bilan très positif de ces balades permettant de découvrir le charme des communes candidates.



Vous pouvez découvrir les photos de ces balades sur le site :
https://www.facebook.com/baladesencorreze/photos_stream

La Bibliothèque ...

MEDIABUS



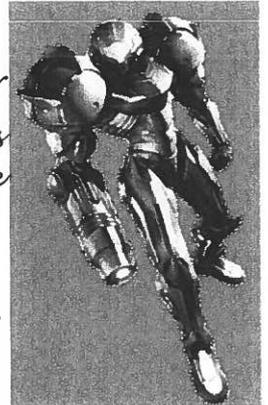
À l'occasion de son 3^{ème} passage annuel à Sornac le 19 septembre dernier, les bénévoles ont choisi pour vous plus de 500 nouveaux documents : romans, albums, contes, documentaires, livres en gros caractères, livres régionaux, BD, CD, DVD, livres CD (histoires lues ou avec CD de chansons).

Expérimentation jeux vidéos



Jusqu'à la fin du mois de Novembre, venez tester sur place la console Wii et de nombreux jeux tous publics prêtés par la BDP aux horaires habituels de la bibliothèque les :

**MERCREDIS DE 16H A 18H, VENDREDIS DE 17H A 19H,
SAMEDIS DE 10H A 12H.**



A noter qu'il est toujours possible de rejoindre, même ponctuellement, l'équipe de bénévoles à l'occasion de permanences.

Bibliothèque de Sornac ☎ 05 55 94 53 95 ✉ biblisornac@orange.fr

INFOS COMMUNALES FIN

Nouveau à Sornac

Marché de VILLAGE



Tous les mardis, de 9h30 à 12h30 sur la place de l'église.

Divers exposants de "Bouche" et autres...de la mi-mars au Marché de Noël.

Monsieur et Madame MORRIS Joe ont ouvert deux chambres d'hôtes, 8 rue Antoine Brigouleix, à Sornac.

Elles sont disponibles de juin à novembre

Contact :

joeangelamorris@gmail.com

Tél : 05.87.51.15.70



INFOS INTER COMMUNALES



Services à la population de la communauté de communes

La Micro-crèche :

La micro-crèche L'Amusette accueille les enfants de 3 semaines à 6 ans, en accueil régulier (horaires et jours fixes), atypique (forfait horaire mensuel sans jours fixes) ou occasionnel (réservation selon les places disponibles d'une semaine sur l'autre).

Depuis septembre 2013, la micro-crèche est ouverte de 7h30 à 18h du lundi au vendredi.

Les tarifs :

Nombre d'heures de garde par mois	Tarif horaire 2012
Inférieur ou égal à 100h	8,00 €
De 101 à 120h	7,40 €
De 121 à 150h	6,90 €
Égal ou supérieur à 151h	6,40 €
<i>Tarif spécial congé parental à temps plein</i>	4,00 €

Attention : Ces tarifs ne tiennent pas compte des aides CAF ou MSA qui sont déduites directement sur votre facture chaque mois (sauf pour le tarif congé parental puisque cette situation ne permet pas de toucher d'aides pour mode de garde).

Au-delà d'un simple mode de garde, la micro-crèche propose aussi différents services favorisant la socialisation du jeune enfant :

- - Une passerelle avec l'école à partir de mai pour les enfants susceptibles d'être scolarisés en septembre à l'école de Somac (une séance hebdomadaire de partage d'un temps avec les enfants et l'instituteur à l'école) ;
- - des temps de découverte de l'accueil de loisirs 3-5 ans à partir de 2 ans et demi ;
- des projets d'animations thématiques chaque année (en 2012, l'équipe a mis en place un projet « Jardin » avec l'aide d'un groupe de résidents des Tamaris, permettant aux enfants de découvrir toutes les étapes du jardinage, de la plantation à la dégustation).

Important : Pour une inscription en contrat régulier ou atypique, il est nécessaire de vous y prendre plusieurs mois avant l'entrée souhaitée de votre enfant en effectuant une pré inscription auprès du service afin que votre demande soit étudiée en commission d'admission.



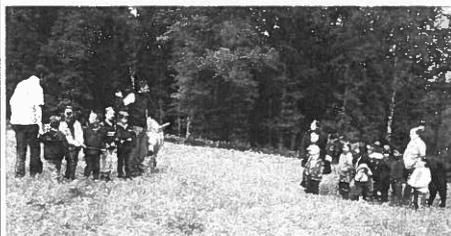
Pour tout renseignement ou inscription

Contactez Mélanie FLAMENT :

Téléphone : 05 55 95 08 13 Mail : melanie.flament@millevalchesaucoeur.com

INFOS INTER COMMUNALES

Les accueils de loisirs 3-14 ans:



Rappel : Les animateurs des accueils de loisirs proposent des activités collectives variées, allant des activités manuelles à des activités sportives en passant par des sorties aux thèmes sans cesse renouvelés. Ils ne sont pas donc pas de simples modes de garde. Ils sont des lieux d'apprentissage et de découverte en collectivité, d'autonomisation et d'épanouissement en toute sécurité. Nos animateurs sont formés soit en petite enfance pour l'accueil 3-5 ans soit en animation globale pour l'accueil 6-14 ans.

Avec la réforme des rythmes scolaires et le projet de centre social intercommunal en cours (voir article suivant), les accueils de loisirs de la communauté de communes évoluent :

- Accueil des enfants jusqu'à l'anniversaire des 15 ans à Sornac les mercredis et vacances scolaires ;
- Davantage de mini camps proposés sur l'année pour différentes tranches d'âges de 5 à 14 ans.
- **NOUVEAUTE RENTREE 2013** : L'accueil de loisirs de Sornac est ouvert de 12h à 18h15 les mercredis. **Pour les inscriptions, précisez bien si l'enfant sera présent dès midi (l'animateur le récupèrera à l'école directement) ou s'il ne viendra qu'à 13h30 après le repas.**



Calendrier d'ouverture des accueils 2013-2014 :

Vacances d'Automne : du 21 au 31 octobre 2013 (fermeture le vendredi 1^{er} novembre)

Vacances d'hiver : du 24 février au 7 mars 2014

Vacances de printemps : du 22 au 30 avril 2014 (fermeture les jeudis 1^{er} et vendredi 2 mai)

Vacances d'été : du 7 juillet au 8 août et du 25 au 29 août 2014

Ouverts de 7h45 à 18h15 sur ces périodes.

Les dates des minis camps ne sont pas encore définies.

Les programmes des différents accueils sont disponibles sur le site Internet : www.millevachesaucoeur.com ainsi que dans toutes les mairies.



Les tarifs :

Quotient familial	Résidents de la communauté de communes			
	Journée+repas	1/2 journée+repas	1/2 journée sans repas	mini-séjours (tarif journalier)
<300	5,5 €	4 €	2,75 €	15 €
301-500	6 €	4,5 €	3 €	15,5 €
501-702	6,5 €	5 €	3,25 €	16 €
703-800	7 €	5,5 €	3,5 €	16,5 €
801-900	7,5 €	6 €	3,75 €	17 €
901-1000	8,5 €	7 €	4,25 €	17,5 €
1001-1100	9,5 €	8 €	4,75 €	19 €
1101-1200	10,5 €	9 €	5,25 €	20,5 €
1201-1300	11,5 €	10 €	5,75 €	22 €
>1300 ou indéterminé	12,5 €	11 €	6,25 €	23,5 €

Ces tarifs tiennent compte du quotient familial de la famille (indiqué sur vos documents allocataires CAF ou MSA ou calculé à partir de votre dernier avis d'imposition). Ils comprennent les activités, les repas et goûters et les sorties éventuelles (ainsi que l'hébergement dans le cadre des mini-séjours). La famille n'a aucun complément à apporter, quelque soit le programme.



Les familles allocataires CAF de la Corrèze dont le quotient familial est inférieur à 702 bénéficient d'une aide de leur caisse (PASS Temps Libre envoyé en début d'année par la CAF). Sur présentation de ces pass, le montant de l'aide est déduit automatiquement de la facture. Des aides similaires existent également pour les allocataires MSA. Pour les salariés de la fonction publique, des aides sont également possibles par le biais des caisses des œuvres sociales (COS...).

INFO INTER COMMUNALES

Services à la population de la communauté de communes (fin)

Le Centre social intercommunal:

Rappel de la définition : Un centre social est un «lieu» au service de la population, pour **faciliter et renforcer la cohésion sociale d'un territoire.**

C'est un lieu d'accueil et d'information, de rencontres et de solidarités. Il offre de nombreux services et activités, mais il s'agit surtout d'une structure où **les habitants peuvent exprimer leurs difficultés et leurs attentes. C'est donc un lieu ressource où les personnes trouvent des réponses à des problèmes individuels, et où des actions collectives peuvent être mises en œuvre pour répondre à certains besoins. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de prise de responsabilités.**

Pour la mise en place des activités du centre social, nous proposons à toute personne intéressée (**habitants, associations, élus, professionnels...**) de participer à un ou plusieurs groupes thématiques (les lieux, fréquences et dates de rencontre de ces groupes seront fixés en fonction des personnes volontaires pour y participer):

1. **Le groupe «accueil/communication»** : pour réfléchir et proposer des actions sur le thème de l'accueil sur le territoire et sur la communication faite dans sa globalité sur le territoire de la communauté de communes,
2. **Le groupe «Loisirs/Enfance-Jeunesse»** : pour réfléchir ensemble aux attentes et besoins collectifs en matière de loisirs (pour tous les publics) et de services Enfance-Jeunesse (modes de garde, temps périscolaires...) sur la communauté de communes et proposer des évolutions ;
3. **Le groupe «Projets collectifs divers»** : pour faire une veille locale et échanger sur des projets collectifs ou individuels qui pourraient être mutualisés pour être concrétisés.

Le centre social n'a pas pour vocation de faire «à la place de»... mais plutôt de rassembler et mettre en mouvement les idées de chacun, et permettre à tous, quelles que soient les disponibilités, de participer à la vie locale.

Pour tout renseignement ou inscription

Contactez Mélanie FLAMENT :

Téléphone : 05 55 95 08 13 Mail : melanie.flament@millevachesaucoeur.com



BAIGNADE DU PLAN D'EAU DES CHAUX

La baignade du plan d'eau a connu une affluence correcte, bénéficiant d'un ensoleillement estival propice à cette activité. Malgré un raccourcissement de la période de surveillance de la mi-juillet à la mi-août décidé par la Communauté de Communes, près de 1 200 baigneurs ont fréquenté la plage (contre 1 500 en 2012 sur les deux mois complets).

Les analyses de l'eau ont cependant montré des soucis récurrents de présence de cyanobactéries, entraînant un niveau d'alerte orange pendant quinze jours. A noter que la dernière analyse réalisée le 19 août a montré que nous étions redescendus largement sous ce seuil d'alerte.

Des raquettes étaient mises gracieusement à disposition des pongistes pour favoriser l'utilisation de la table de ping-pong. En raison de vols répétés de ces raquettes, nous avons été dans l'obligation de ne plus assurer ce service, l'incivisme d'un petit nombre pénalisant comme d'habitude le plaisir des vacanciers.

CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE DU 25 JUIN 2013 A 20H00

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, M.M. GOUYON, METADIER, VEYRES, Mmes MASSON, ROUDEIX, M. VINZANT, Mmes JOANEL, DALLET, M. MARLEIX, Mme MAZAUD.

EXCUSÉ : M. CHAMBOUX (pouvoir à Mme ROUDEIX) ABSENTS : M. CHAVASTELON, Mme BAZIRET.

Terrains à bâtir aux Bouyges / extension du réseau de chaleur

1) Fourniture de chaleur en cas de réalisation des travaux :

Différentes options ont été évoquées avec la société Dalkia :

1) Vente de l'énergie à la commune au même prix que celui des bâtiments déjà raccordés, à charge pour la commune de refacturer aux futurs propriétaires des terrains.	<u>Contraintes</u> <ul style="list-style-type: none">• Pour la collectivité : risques d'impayés, et possible assimilation sur le plan juridique à un avantage déguisé à une société privée• Nécessité d'une consultation de marché public même si un seul fournisseur possible
	<u>Avantages</u> <ul style="list-style-type: none">• Solution plébiscitée par la société Dalkia pour réaliser les travaux
2) Délégation de service public : contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service. (art. L 1411-1 du code général des collectivités territoriales).	<u>Contraintes</u> <ul style="list-style-type: none">• Nécessité d'établir un document définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations ainsi que, s'il y a lieu, les conditions de tarification du service rendu à l'usager (art. L 1411-1 du code général des collectivités territoriales)• Refusé par la société Dalkia (procédure lourde à mettre en œuvre)
	<u>Avantages</u> <ul style="list-style-type: none">• Un loyer est perçu par la collectivité suivant l'activité
3) Convention d'occupation précaire	
Autre option plébiscitée par la société Dalkia mais dont la validité juridique était contestée par le service de la légalité préfectoral y compris en cas de versement d'une redevance à la commune	

2) Travaux : Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas financer le raccordement des terrains à bâtir au réseau de chaleur.

La société Dalkia pouvait réaliser l'extension du réseau pour un coût de travaux de 43 556 € HT prévus au budget primitif 2013, le raccordement des terrains ayant un coût de 34 100 € HT restant à la charge des 11 propriétaires de terrains. Elle n'envisageait cependant pas cette réalisation à ses frais en 2013 car désireuse de faire dans un an le bilan du fonctionnement du réseau existant.

Des subventions existent à hauteur de 40 % par l'ADEME, (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), qui souhaitait toutefois privilégier une réalisation des travaux sous maîtrise d'ouvrage de la société Dalkia, mieux à même selon elle, de par ses compétences commerciales, d'aboutir au raccordement au réseau d'un maximum de propriétaires de terrains. Ce faisant, et compte tenu du calendrier des travaux, le conseil municipal a été appelé à décider s'il souhaitait financer les travaux avec des subventions incertaines (limitées à l'Ademe sur cette opération).

CONSEILS MUNICIPAUX

Cette décision a également été prise dans le souci de laisser aux futurs acquéreurs des terrains la liberté de choix de leur mode de chauffage.

Services techniques : recrutement contractuel pour accroissement temporaire d'activité :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé pour le bon fonctionnement des services techniques, le recrutement d'un agent non titulaire à temps complet pour une durée de 6 mois du 29 juillet 2013 au 28 janvier 2014 inclus, dans le grade d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, chargé d'exercer des fonctions de maintenance et d'entretien dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et des réseaux divers (avec une période de 2 mois à l'essai).

Budget principal / décision modificative n°1 : Opération matériel :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'inscription de 8 100 € de crédits supplémentaires pour notamment le changement de radiateurs au foyer rural et la pose de mitigeurs à l'école maternelle. L'attribution de 135 717.86€ de subventions (Etat et Europe) pour la desserte du massif forestier de Tafaleschas a permis cette augmentation de crédits.

Agence départementale Corrèze Ingénierie : proposition d'adhésion :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer à cet établissement public créé le 29 mars 2013. Cette agence recourt à des personnels déjà existants au Conseil général et a pour vocation d'assurer une assistance, essentiellement d'ordre technique, pour réaliser ou faire réaliser études et travaux dans les domaines suivants : bâtiment, voirie, espaces publics, eau potable, défense incendie, assainissement, traitement et gestion des déchets.

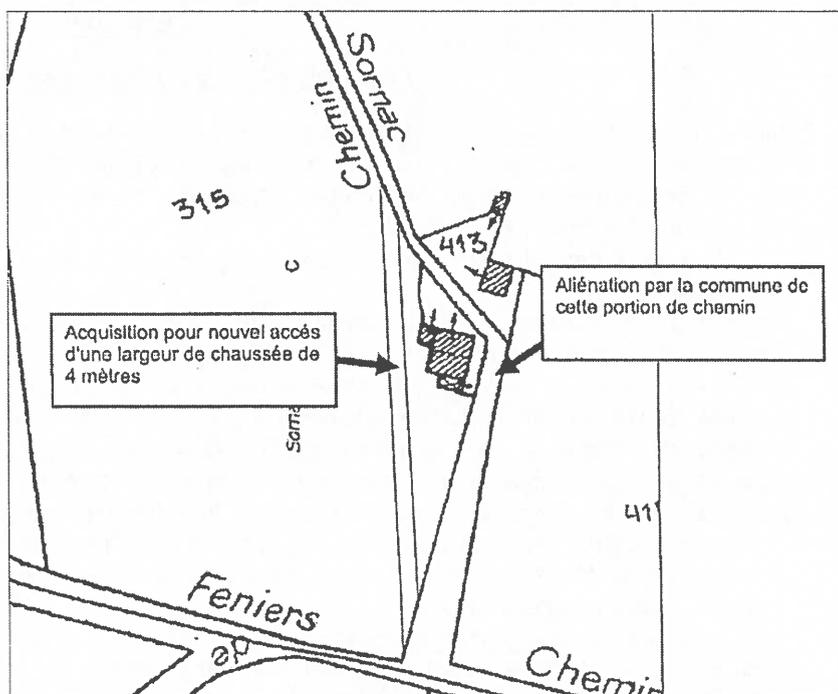
L'adhésion à Corrèze Ingénierie est soumise à cotisation (cotisation de base de 0.50 € / habitant par an pour les domaines : bâtiment, espace public, défense incendie). Les prestations sont ensuite rémunérées suivant le temps passé et le coût de l'opération.

Aliénation et création d'un nouveau tronçon de chemin rural à Chaumezelles :

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du lundi 13 au lundi 27 février 2012 inclus, le conseil municipal à l'unanimité, a approuvé la désaffectation et l'aliénation de la section de chemin rural située à Chaumezelles et l'acquisition requise entre la commune et M. Humbert comme figurant sur le plan ci-contre :

Considérant l'impossibilité réglementaire de vente des chemins ruraux par voie d'échange, les prix de cession de l'ancien chemin et d'acquisition du nouveau chemin ont été arrêtés au prix de 0.20 € le mètre carré.

Conformément à la délibération du 12 juillet 2011, les frais d'enquête publique, de géomètre et de notaire seront supportés par le demandeur.



LES SERVICES

Maison du Département de Sornac 1 rue de la République

Un espace multimédia vous permet, après inscription, de consulter gratuitement internet. Vous avez également accès à un traitement de texte et un tableur pour la mise en page de vos documents. Une impression est possible dans la limite de 20 pages (au delà de cette limite, l'utilisateur devra fournir du papier).

Des salles de réunion sont à disposition pour faciliter les échanges économiques, associatifs et culturels. Pour une réservation, adressez-vous à l'animatrice du site.

Service photocopie/fax/scanner : Les photocopies de documents administratifs uniquement - service gratuit dans la limite de 10 exemplaires (au delà de ce nombre, l'agent d'accueil demandera à l'utilisateur de fournir du papier). Vous pouvez également envoyer gratuitement fax et documents scannés.

Les rencontres avec les partenaires

Le Centre Social de la Communauté de Communes Bugeat-Sornac sera animé par Mélanie FLAMENT. Horaires : 9H 12H30 et 13H30 18H30.

Les services proposés sont : la micro-crèche l'Amusette, le Point Info Jeunesse, le baby sitting et l'accueil de loisirs.

Sur rdv	Chaque semaine			A l'année
Relais Emploi Service	mardi après midi	jeudi	vendredi	Instance de Coordination de l'Autonomie
ADIL	Assistante Sociale 13H30 16H	Centre social de la Communauté de Communes de Bugeat- Sornac		Nouveau !
RETINA		Trésorerie		
Mission Locale				
ADAPAC				

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Caroline MALAQUIS – Tél 05.55.96.96.00

L'EHPAD

Marie LARONDE : nouvelle directrice de l'EHPAD

Marie LARONDE a pris ses fonctions le 15 juillet dernier à la direction de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Sornac en remplacement de M. Nicolas DAVID qui a rejoint son département d'origine la Haute-Vienne.

L'EHPAD peut accueillir 60 résidents en chambres individuelles et médicalisées.

Cette nouvelle directrice, originaire de la Corrèze, possède un riche parcours universitaire et professionnel.

Après son baccalauréat, Marie LARONDE a réalisé un DUT Hygiène Sécurité Environnement à l'IUT du Limousin à Tulle qui lui a permis d'effectuer un stage au Service Interministériel des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection Civile de la Préfecture de la

Corrèze. Elle a ensuite continué avec un Diplôme d'Ingénieur par apprentissage avec comme terrain de stage le SIBTU et plus particulièrement le service de la blanchisserie inter hospitalière et le Service d'Aide Médicale Urgente de la Corrèze (SAMU 19). Parallèlement à cela elle est partie travailler plusieurs mois à l'étranger en Irlande dans le but d'enrichir sa culture et son savoir.

Suite à ces trois années immergée dans le milieu de la santé, une passion est née pour ce domaine d'où sa poursuite d'étude vers un Master spécialisé Directeur des Établissements de Santé à l'INSEEC de Bordeaux. C'est au Centre Gériatrique du Muret, EHPAD référencé au niveau régional voire national, qu'elle a mis en application ses connaissances.

Sa politique pour l'établissement est : *« de préserver et d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des résidents accueillis au sein de l'EHPAD tout en travaillant sur une prise en charge individualisée et adaptée pour chacun d'entre eux. Quant au personnel, maillon incontournable, elle souhaite mieux les encadrer, les accompagner et les valoriser. »*

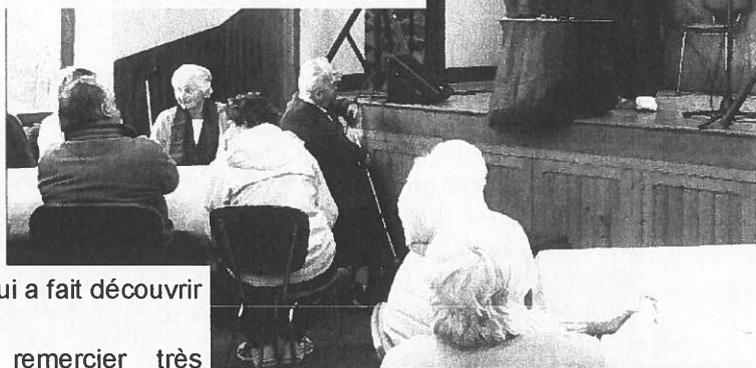


LES SERVICES

INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DE SORNAC

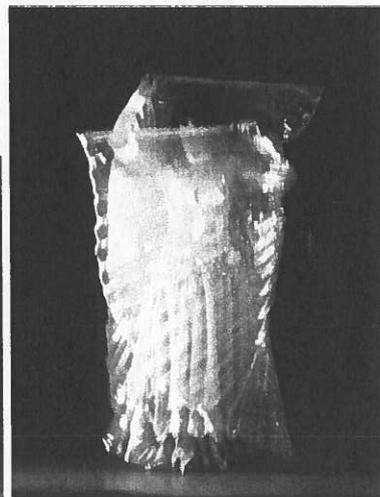
L'instance de coordination de l'autonomie a organisé dimanche 13 octobre un spectacle dans le cadre de la semaine bleue (semaine nationale consacrée à nos aînés) à la salle polyvalente de Sornac.

Le duo Monik et Dany a présenté en première partie un «Hommage à Dalida» et en seconde partie «Musiques et danses orientales» pour le plus grand plaisir du public.



Ils ont été accompagnés de Caroline Malaquis qui a fait découvrir ses talents de chanteuse.

Les membres de l'instance tiennent à remercier très chaleureusement le personnel accompagnant des établissements des EHPAD et de la Fondation Jacques Chirac ainsi que le personnel municipal et tous les bénévoles qui ont participé à cette manifestation.



Atelier «Esthétique»

Un atelier « Esthétique » est proposé depuis janvier 2012 tous les mois (exceptés juillet et août) à la Maison du Département de Sornac.

Sandrine CHAVEROCHE, esthéticienne à domicile, propose des soins du visage (épilation, massage, maquillage, ...) et/ou des soins des mains (massage, manucure) aux personnes de plus de 60 ans habitant sur le canton (6 à 8 personnes par séance). Coût : 7 euros le soin + adhésion annuelle

L'Instance propose une aide au transport pour cet atelier.

Calendrier

Les mardis après-midis : 19 novembre et 17 décembre

Pour tout renseignement contacter Isabelle GUEROUAF au 05.55.96.95.95



LES ASSOCIATIONS

LE CLUB DES MILLE SOURCES



Voyage en Côte d'Opale

42 personnes ont eu le loisir de découvrir la Côte d'Opale lors du voyage du mois de Juin.

De landes sauvages en falaises, cette région la plus au nord leur a ouvert ses plus beaux paysages.

Palade au Cap Blanc Nez

Le club a organisé le dimanche 8 septembre son gala annuel où 196 amateurs d'accordéon sont venus de toute la région. Tous les «As du piano à bretelles» sous la conduite de Jean-Marie Cougnat n'ont pas démerité une fois de plus, des benjamins aux doyens.



Les organisateurs sont enthousiasmés par le succès remporté de cette manifestation et donnent rendez-vous à son fidèle public l'an prochain.



53 participants pour la sortie Gentiane Express

Puis, le dimanche 22 septembre a eu lieu en après-midi, notre concours de belote d'automne. **34 équipes** sont venues pour taper le carton avec l'envie de gagner.

Le Club remercie tous les joueurs qui nous ont fait le plaisir de venir jouer dans une ambiance collégiale et plus spécialement ceux qui sont venus de Creuse et de Haute-Vienne.

Yvonne et Roger FEUILLADE, les grands vainqueurs ont gagné les 2 jambons de pays et, Hélène et Renée première équipe féminine, se sont vues remettre deux plantes fleuries.

Prochains Rendez-vous du 4^{ème} trimestre à ne pas manquer :

- mercredi 18 décembre : Après-midi récréative **Bûches de Noël** à Sornac, à la salle du Club à 14 h, goûter offert à tous les participants

Dorénavant, les après-midis de belote, jeux divers ou travaux manuels auront lieu

tous les mercredis à la salle du Club à partir de 14 H.

La présidente Françoise GENTY et toute son équipe souhaitent à tous un bel automne et invitent toutes personnes désireuses de rompre leur solitude ou leur ennui à venir les rejoindre.

Votre contact : Françoise GENTY - TEL : 09.67.01.27.07

LES ASSOCIATIONS

LE FOYER RURAL

L'assemblée générale du Foyer Rural et d'éducation populaire de Somac s'est tenue le vendredi 6 septembre 2013.

La présidente a fait le bilan des activités de l'année 2012/2013. Ce bilan est mitigé quant à la participation aussi bien pour les activités hebdomadaires que pour les activités ponctuelles.

Les deux activités gymnastique et danse voient un petit fléchissement. Pour cette année nous ne reconduisons pas la séance de gymnastique du jeudi matin et nous regroupons les séances de danse le vendredi soir.

L'activité photo n'a pas redémarré faute d'animateur.

Les manifestations ponctuelles, qui je le rappelle permettent de financer le coût des animateurs, déplacent moins de participants. Cette année le feu de la Saint Jean se déroulait le 23 juin et a commencé par un concours de pétanque. Malgré un temps très maussade, les 16 doublettes présentes ont poursuivi sur la



soirée.

Le gala de danse a clôturé la saison et les spectateurs ont pu apprécier les prestations d'enfants à partir de 4 ans jusqu'aux adultes. Tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour satisfaire les familles et amis venus nombreux les applaudir.

Comme chaque année, le foyer rural a participé à la Fête de la Saint Roch dans le cadre du défilé des chars.

Nous avons également accueilli la troupe théâtrale de La Courtine qui a un public fidèle.

Perspectives 2013-2014

Les séances de gymnastique et de danse ont repris depuis début septembre

Les mardis de 18h à 19h au Foyer Rural pour la gymnastique.

Les vendredis au Foyer Rural :

- = de 17h à 18h danse pour les 4-6 ans
- = de 18h à 19h danse pour les 7-12 ans
- = de 19h à 20h danse pour les adolescents et les adultes.

Pour la saison froide le Foyer Rural ne sera plus utilisé. Les séances auront donc lieu à la salle polyvalente, la maison du département et à la salle du 3^{ème} âge, de décembre à mars.

Nous envisageons de mettre en place une activité dessin pour enfant à partir de 6 ans et pour les adultes, ainsi que des séances de Qi Gong pour les adultes. Afin de pouvoir évaluer les besoins toutes les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de la présidente du foyer.

Marie-Ange Brandebourger. Tél 05.55.94.67.20

Manifestations programmées pour 2013-2014

- = **Dimanche 10 novembre 2013** à la salle polyvalente. **Bourse à tout**, ainsi que la possibilité de jouer à des jeux de société et de se restaurer (buvette et gâteaux).
- = **Dimanche 22 juin 2014** au foyer rural, concours de pétanque, suivi de grillades et du feu de la Saint Jean.
- = **Samedi 21 juin 2014**, à la salle polyvalente, gala annuel de danse.

La cotisation demandée aux participants des activités ne couvre qu'une petite partie du coût financier de certaines activités. Chaque séance revenait au participant à environ 2€, le reste étant financé par les fonds propres de l'association. Les fonds propres d'une association proviennent de subventions, de bénéfices réalisés lors de manifestations et de dons. Nous sommes dans l'obligation d'augmenter les cotisations qui étaient inchangées depuis de nombreuses années, et seront différentes pour chaque activité.

Le conseil d'administration souhaite que le foyer réponde à vos attentes et pour cela n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et à proposer votre participation.

La Présidente, Marie-Ange Brandebourger

LES ASSOCIATIONS

LA PAROISSE

Départ du Père Michel Samba, pour Treignac, où il a été nommé par Monseigneur Bernard Charrier, évêque de Tulle. Nous tenons à le remercier pour les sept années qu'il a passées avec nous sur le secteur de Sornac et nous lui souhaitons une bonne adaptation dans sa nouvelle fonction.

Arrivée du Père Jean-François Barlier, nommé à Ussel, auprès du Père Vincent Damian et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Comme chaque été pendant leur séjour à Sornac, les prêtres nantais ont célébré plusieurs messes. :

- * Le 30 juin à Bellechassagne,
- * Le 7 juillet à Saint Rémy
- * Le 14 juillet à Sornac où la messe a été suivie du verre de l'amitié en présence des prêtres nantais, du père Vincent Damian d'Ussel et du père Bertrand Rougon de Meymac.

Au cours de l'été, plusieurs baptêmes :

- * Le 22 juin à Somac, Elia Druerne,
- * Le 29 juin à Saint Germain Lavolps, Elie Malaqui,
- * Le 14 août, à Saint Germain Lavolps, Abeille Thil.

Catéchisme

Le catéchisme a repris avec changement de jour et d'heure. Désormais, les séances auront lieu tous les vendredis de 15h45 à 16h55 pour les grands (CM1-CM2) et les petits (CE1-CE2)

Le groupe des catéchistes de la paroisse de Somac est constitué de :

Mme Luce Mallepeyre, tél 05.55.94.60.10

Mme Andrée Murat, tél 05.55.94.60.14

Mme Chantal Marleix

Mme Virginie Salat

Pour les nouvelles inscriptions, veuillez vous adresser à madame Mallepeyre ou madame Murat, sont concernés les enfants entrant au CE1 ou nés en 2006, baptisés ou non, ainsi que ceux plus âgés désirant nous rejoindre.

Dates des messes à venir. Elles se dérouleront à 11h à Somac, le 1er novembre, messe de Toussaint, le 3 novembre Assemblée de Prières (ADP), le 10 novembre messe, les 17 et 24 novembre ADP, le 1er décembre messe, le 8 décembre ADP, le 15 décembre messe, le 22 décembre ADP. Le **24 décembre (Noël), messe à 21H.**

N.B. chaque semaine les dates et heures des messes sont affichées sur le panneau-vitrine situé sur le côté gauche du parvis de l'église.

Activités paroissiales

MCR, réunion le 1er lundi de chaque mois, au presbytère à 14h30,

EAP, 1 rencontre trimestrielle, la première a débuté le jeudi 26 septembre, à 14h30 au presbytère,

Rencontres chrétiennes avec les Tamaris, le 1er samedi de chaque mois, de 10h30 à 11h30,

Messe à l'EHPAD, le 1er vendredi de chaque mois, à 15h.

Le secrétariat et la comptabilité sont assurés par Mme Denise Planet, tél 05.55.94.60.59

A l'occasion de la journée Balades en Corrèze initiée par le Conseil Général, ont été exposées exceptionnellement les anciennes chasubles, étoles et dessus de calices, brodés de fils d'or et d'argent, ainsi que de très beaux ostensoirs et calices. Très admirés par de nombreux visiteurs, le tabernacle du XVIIe, l'important rétable polychrome et les statues des saints, sont visibles toutes l'année, ainsi que des pierres tombales templières encore méconnues.

LES ASSOCIATIONS

Lire à Sornac change de nom et devient : ARTS & CULTURE à Sornac

Lors de son assemblée générale du 16 Septembre 2013, l'association culturelle Lire à Sornac, devant la démission de sa Présidente Madame Jacqueline LECADET, a procédé à l'élection d'un nouveau bureau qui s'établit désormais comme suit :

- Madame Régine MAY ARFEUILLERE Présidente
- Madame Caroline MALAQUIS Secrétaire
- Madame Nadine QUEYREL Trésorière

Le nouveau bureau a tenu à rendre hommage à la Présidente sortante pour son travail, sa pugnacité et son enthousiasme qui ont permis à l'association culturelle de traverser bien des difficultés et de réaliser chaque année une Quinzaine Culturelle de très grande qualité.

L'ensemble des membres présents, à l'unanimité, a souhaité conférer le titre de Présidente d'honneur de l'association à Madame Jacqueline LECADET.

Au cours des débats, il fut décidé du changement de nom de l'association afin de mieux couvrir l'ensemble de ses domaines de compétences qui sont utilisés durant les différentes quinzaines.

Le bilan de la Quinzaine 2013 qui s'est déroulée du 27 Juillet au 10 Août est plus que positif ; en effet, 400 personnes se sont déplacées autour des thèmes suivants :

Une exposition :



♦ de tapisseries d'Aubusson où étaient présentées des œuvres de deux ateliers de lissiers : l'atelier A2 et l'atelier du maître lissier André CHAULET.

Le public a pu admirer des œuvres de peintres cartonniers comme Jean LURÇAT, Jean MARAIS, Jean COCTEAU, Mick MICHEYL, André CHAULET, Gérard CRINIÈRE, G. GUILLEN, P. VIGROUX.



- ♦ de sculptures sur granit de Madame LECARME,
- ♦ de lithographies de Monsieur SAUVAT.

Des rencontres littéraires et des conférences autour d'auteurs :

- Jean Paul ROMAIN-RINGUIER pour son dernier ouvrage «Le manoir des Aulnes»
- Marie France HOUDART pour son livre «Corrèze, quelle histoire !»
- Chantal SOBIENIAK auteur de «Je plains de quitter Cadix»

Des conférences :

- Monsieur André CHAULET nous a parlé du métier de lissier, de son évolution au cours du temps et a donné quelques astuces pour reconnaître une tapisserie d'Aubusson
- Monsieur Benoit PEYRE nous a fait rêver avec ses photos sur « Le monde insolite des champignons » et nous a fait partager sa passion et sa connaissance du monde mycologique

Un concert :

- de musique classique donné par le Duo Jacqueline et William BENSIMHON le 2 Août en l'Église Saint Roch de Sornac et qui a rassemblé 90 personnes.
- Des œuvres de Rachmaninov, Dvorak, Brahms, Offenbach, Barber, Bizet ont été interprétées.

LES ASSOCIATIONS

Ouverture d'une souscription pour l'acquisition d'une reproduction d'une scène de L'apocalypse d'Angers

« La Femme reçoit des ailes »

«Et quand le dragon eut vu qu'il était précipité sur la terre, il poursuit la Femme, qui avait mis au monde l'enfant mâle. Mais l'on donna à la Femme les deux ailes du grand aigle pour s'envoler au désert, vers son refuge, où on la nourrit un temps, des temps et la moitié d'un temps, loin de la présence du serpent»

Extrait de l'Apocalypse de Saint Jean Apôtre



L'Association « Lire à Sornac » et l'office de tourisme du canton de Sornac ont ouvert une souscription pour l'acquisition d'une reproduction d'une scène de l'Apocalypse d'Angers

La tenture de l'Apocalypse est une représentation de l'Apocalypse de Saint Jean Apôtre réalisée à la fin du XIV^e siècle. L'ensemble, initialement composé de sept pièces, dont six sont conservées, est exposé à Angers, dans le musée de la Tapisserie de l'Apocalypse situé dans une très longue galerie du château d'Angers.

Le sujet de la tenture de l'Apocalypse s'inspire de manuscrits à miniatures illustrant le texte de l'Apocalypse de Jean, d'après des cartons de

Hennequin de Bruges, peintre attiré du roi de France Charles V. C'est le plus important ensemble de tapisseries médiévales existant au monde.

Cette monumentale tenture à usage princier, utilisée pour des occasions solennelles, fut commandée entre 1373 et 1377 au marchand lissier Nicolas Bataille pour le duc Louis I^{er} d'Anjou. Elle fut vraisemblablement fabriquée à Paris, par Robert Poinçon, dans les ateliers de Nicolas Bataille d'après les cartons de Hennequin de Bruges (connu également sous le nom de Jean de Bruges). On date son achèvement aux alentours de 1382. Elle fut donnée par le roi René à la cathédrale d'Angers au XV^e siècle.

L'œuvre marque un tournant dans l'art de la tapisserie, puisqu'après cette Apocalypse une importante production de tentures historiées, religieuses ou profanes, est attestée en Europe.

À la fin du XVIII^e siècle et au début XIX^e siècle, la tenture subit d'importants dommages ; elle est en effet utilisée pour servir de couvertures, de protection pour les arbres en hiver... L'œuvre actuellement visible est amputée : sur les 140 mètres de sa longueur d'origine, seuls une centaine sont aujourd'hui visibles. Donnée par le roi René (dernier duc d'Anjou) au chapitre de la cathédrale Saint-Maurice, elle faisait partie du trésor de celle-ci. Lorsqu'elle n'était pas présentée dans la nef, elle était conservée dans des coffres, roulée sur elle-même.

Aujourd'hui la tenture est conservée dans un lieu sombre, à une température constante, pour mieux la protéger. Tout au long de la Quinzaine Culturelle de Sornac 2013, vous avez eu le plaisir d'admirer quelques unes des œuvres du Maître lissier André CHAULET. Vous avez pu vous imprégner de la délicatesse des couleurs naturelles, vives et inégalables des tapisseries exposées.

Monsieur Chaulet nous propose de faire perdurer ce plaisir en nous offrant une Tapisserie de 940 x 1400, reproduction de la troisième pièce de l'apocalypse d'Angers illustrant le texte de Saint Jean. «**La Femme reçoit des Ailes**» pour le prix de la laine et des teintures.

Une souscription, est proposée aux habitants de Sornac et ses environs. Nous remercions par avance les généreux donateurs qui souhaitent nous aider pour que cette Tapisserie soit exposée dans notre Eglise.

Pour cela il vous suffit d'adresser vos dons sous forme de chèque libellé au nom de l'Association Culturelle «Lire à Sornac» à la Mairie de Sornac, 5 place de L'Eglise 19290 Sornac, un reçu fiscal vous sera envoyé afin que vous puissiez déduire 66% de votre don de votre déclaration de revenus.

LES ASSOCIATIONS

ECHOS DE LA TRUITE SORNAICOISE

Comme chaque année le troisième dimanche de Septembre a vu la fermeture de la pêche en 1ère catégorie. Alors pour certains, les cannes ont été remises au fond du garage en attendant la prochaine ouverture programmée au deuxième samedi du mois de Mars, pour d'autres elles attendront un peu plus car elles vont continuer à pêcher en seconde catégorie, plus particulièrement les carnassiers.

Concernant le plan d'eau des Chaux, après avoir connu comme chaque année une très bonne fréquentation due à un empoissonnement régulier et une excellente gestion de la part de l'AAPPMA, sa fermeture est fixée au 3 Novembre. Reconnu comme un des plus beaux plans d'eau de notre plateau, il convient à chacun de le respecter, que ce soit à l'occasion d'une partie de pêche ou tout simplement lors d'une ballade.

Quant au concours annuel, qui s'est traditionnellement déroulé au mois d' Août, il est désormais bien inscrit dans le calendrier des manifestations. Entre chipolatas et merguez, de nombreux pêcheurs ont pu profiter des multiples récompenses et tout cela sous un soleil éclatant. La bourriche, moment convivial toujours très apprécié, était une nouvelle fois richement dotée grâce à la générosité de tous les commerçants sornacois, mais aussi la mairie, le conseil général, sans oublier notre dévoué secrétaire Franck Croizet qui tous les ans offre un superbe lot au lauréat du concours enfant. Merci à eux.



Parité oblige mais au demeurant charmante dans certains cas, nous féliciterons particulièrement la gagnante de l'édition 2013 en l'occurrence Camille, qui pour sa première participation a fait un carton. Truites, goujons et gardons n'ont su lui résister et ont contribué à

son succès.

La règle veut que la gagnante remette en jeu son titre l'année suivante. Rendez vous est donc pris. A noter la très belle troisième place de sa sœur Mathilde.

La pêche est, dit-on souvent, une histoire de famille.....



La fête de la Truite : Une réussite.

"Nous avons rencontré des gens, cela faisait une éternité que nous ne les avons pas vus, et ces photos !! des soirées comme cela on en redemande".

Arrêtez les éloges, mais c'est bien pourtant en ces termes que grand nombre de participants, en quittant la salle des fêtes le 26 octobre dernier, ont voulu exprimer leur satisfaction aux dirigeants et bénévoles de la truite sornacoise, mais surtout leur dire merci pour cette soirée.



Eric Guichard reçoit des mains de Monsieur Jean-Claude Priolet la médaille fédérale.

Il faut dire que rien ne manquait. En attendant que l'excellent repas concocté par Nicolas Pégard boucher traiteur à Sornac soit servi, tout le monde a pu apprécier l'exposition de photos où pour beaucoup les souvenirs sont revenus subitement caresser leur mémoire.

Le moment nostalgique passé, Eric Guichard, le dévoué président de la truite sornacoise, s'est vu remettre de la part de Jean Claude Priolet, président de la fédération départementale de la pêche de la Corrèze, la médaille d'argent de la Fédération. Une bien belle récompense méritée par Eric et toute son équipe.

Avant la partie musicale assurée par David, le tirage au sort de la bourriche gratuite a vu offrir des lots de délicieuse truite fumée issue du plateau.

La convivialité a été le maître mot de cette soirée où tout le monde a pris plaisir à échanger.

Encore bravo et merci à tous ceux qui ont œuvré afin que cette soirée, offerte à plus de 250 personnes, soit une réussite. Vivement la prochaine !!

LES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FÊTES

Très belle journée pour les 34 équipes qui ont participé au concours de pétanque du dimanche 4 août.

Nombre de spectateurs ont pris part au déroulement de cette manifestation qui s'est terminée vers 22 heures. Messieurs Armand TEIXEIRA et Gérard MOREL ont remporté le Trophée et 1 jambon de Pays chacun.

Messieurs Philippe et Bernard MOREL sont second et Mme Marie-Ange BRANDEBOURGER et M Patrick VEAU ont gagné le 3ème prix, suivis de DIDOU et THIERRY ! pour le 4ème lot. Nos félicitations aux heureux vainqueurs et merci à tous les participants.



D'après les murmures..., 2013 serait un "CRU" remarquable en ce qui concerne la Fête de la Saint-Roch; même le soleil était au rendez-vous durant les 3 jours. Samedi, la course aux ânes au Pré du Rocher a attiré nombre d'amateurs. Un après-midi de gaieté et de bonne humeur. Tout le monde a participé : les jockeys, le public parieur ou non. Nadine BOURDARIAS a trouvé le tiercé dans l'ordre et a gagné le jambon. Bravo et merci à tous pour avoir permis l'organisation de cette animation à refaire semble-t-il ?

Le soir, beaucoup de monde pour la retraite aux flambeaux précédée par un groupe de percussionnistes d'exception de par les couleurs de leurs déguisements avec jeux de lumières scintillantes aux rythmes d'une musique d'ambiance.

Dimanche matin le traditionnel concours de déguisement avait pour thème "*Et si j'étais UN épouvantail*"

12 concurrents se sont présentés sur la place à 11h00. Tous plus attrayants les uns que les autres.

M Marcel ROUSSEUX, l'épouvantail de TCHERNOBYL, après délibération du

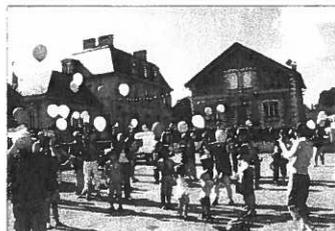
jury a remporté le 1er prix. Pour les autres - déguisements - à chacun son charme, un char décoré par la famille MURAT-GAUDIN a permis de les découvrir lors du défilé de l'après-midi. En effet, comme de coutume, ce dernier semble très attendu par la foule toujours présente.



Merci à tous, pour la confection de ces 9 structures ; 9 thèmes différents, mais tout autant apprécié. D'ailleurs les applaudissements en sont la preuve. Merci, également aux acteurs qui se prêtent au jeu !... aux prêts des remorques, des tracteurs avec les chauffeurs.

L'ensemble de l'équipe du Comité des Fêtes - membres et bénévoles divers - adresse toute sa reconnaissance envers les personnes qui, d'une façon ou d'une autre participent de près ou de loin à la réalisation des chars.

La soirée de ce beau dimanche s'est terminée par un karaoké et bal gratuit sur la place. Bien mené et fort agréable. Les futurs Somacois de la "Star Académie" peuvent se reconnaître sur www.karaoke19.com



Lundi après-midi, grands et petits ont regardé s'envoler leur ballon lors du lâcher vers 17 heures. Déjà, des retours ont eu lieu. Si tel est votre cas, vous pouvez vous faire connaître au 05.55.94.68.89.

LES ASSOCIATIONS

La fête de la Saint-Roch se termine par le verre de l'amitié au Club des 1000 Sources où s'est déroulée la pesée du Caddy : 9kg195 remporté par M. MUBARD d'Ussel, et le tirage de la Tombola : 1er prix 1 aspirateur sans sac gagné par Mme Corinne CISTERNE. (3 lots sont toujours à retirer à la mairie). Sont concernés : Mme VERGNE M-Paule, Mme SRAJEK Denise et M. GAILLARD Julien de la résidence du LIERRE. L'ensemble de l'équipe adresse ses sincères remerciements aux commerçants et artisans pour leur générosité contribuant ainsi à nous aider à mener à bien l'ensemble des diverses animations de cette lourde manifestation.

Manifestations prévues avant fin 2013 :

- * Le concours photographique ouvert jusqu'au 30 octobre (règlement en Mairie) sera suivi de l'exposition des photos du 4 au 10 novembre à la salle du conseil, suivi de la remise des prix le dimanche 10 novembre à partir de 17h.
- * Le Marché de NOËL le dimanche 1er décembre Salle Polyvalente.
- * Le Réveillon de la Saint-Sylvestre.

Nouveau !

Nous vous proposons pour participer au réveillon de la Saint-Sylvestre de découper le bulletin d'inscription ci-dessous de le compléter et de nous le retourner accompagné du chèque de réservation.

REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

DINER SPECTACLE CABARET animé par l'orchestre « Années Nostalgies »

MENU

*Terrine de Foie Gras sur toast chaud
Et son trio de confitures
Fricassée de St Jacques aux cèpes
Et fruits de mer
Sorbet pêche et ses fines bulles
Magret de canard à l'orange
Et ses légumes
Farandole de fromages
Et sa salade verte
Assiette gourmande
TiPunch et café offerts

L'ensemble de l'équipe du comité des Fêtes et tous les bénévoles organisateurs du réveillon de la Saint-Sylvestre pour cette fin d'année 2013, vous donnent rendez-vous le 31 décembre à la salle polyvalente de Sornac, à partir de 21h pour terminer l'année en fête.

Pour ajouter à l'inoubliable ils vous proposent un diner-spectacle cabaret avec l'orchestre Années Nostalgies. Un menu de choix pour 50€ (sans les vins) avec un menu enfant (-12ans) pour 15€.

Les réservations sont indispensables et vous pourrez découper cette partie au dos de laquelle vous trouverez votre inscription.

Merci de retourner votre règlement d'acompte avec votre réservation avant le 27 décembre.



LES ASSOCIATIONS

Notre CALENDRIER 2014 (Prévisions SOUS RESERVE) :

- * Jeudi 23 janvier 2014, **Assemblée générale**, salle du Conseil (ouverte à tous),
- * Samedi 1er mars, **Récital GOSPEL** à l'Eglise,
- * Lundi 21 avril, **Concours** du plus bel œuf de Pâques avec récompenses (enfants de - de 12 ans),
- * Samedi 26 avril, **Soirée COUNTRY** avec repas approprié,
- * Dimanche 1er juin, **Brocante, vide grenier**,
- * Dimanche 13 juillet, **Repas Champêtre**,
- * Dimanche 3 août, **Concours de Pétanque**,
- * les 16,17 et 18 août, **Fête votive de la Saint-Roch**,
- * Samedi 25 octobre, **Théâtre**,
- * Dimanche 7 décembre, **Marché de NOËL**,
- * Mercredi 31 décembre, **Réveillon**,

Enfin, nous envisageons, dès les beaux jours de mettre à l'honneur la "Journée du PAIN" et de mobiliser toute personne propriétaire d'un four, de le mettre en service...

Un concours du meilleur pain et de la plus belle miche serait ouvert. Un jury serait constitué d'artisans boulangers et un repas "casse-croûte" se déroulerait tout au long de cette journée.

Cette manifestation serait OUVRETE à tout le canton de SORNAC.

Toutes les personnes souhaitant s'investir dans cette idée peuvent se faire connaître au **05.55.94.68.89**.

Merci d'avance pour votre participation.

REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Nom.....

Prénom.....

Accompagné (e) dePersonnes

Acompte de réservation :

20€ par adulte

5€ par enfant -12 ans

Ci-joint un chèque de€

Libellé à l'ordre du Comité des Fêtes

BULLETIN—REPONSE

A retourner pour le **15 décembre 2013** à

Mme **MARLEIX Chantal**, 10 Recouergues
19290 SORNAC

Tél. **05.55.94.68.89**

NOS ASSOCIATIONS

L'U.S. SORNAC

Cet été, l'U.S. Sornac a fêté ses 40ans. La manifestation a réuni les joueurs, dirigeants, supporters de plusieurs générations. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cet anniversaire.

La photo anniversaire



Désormais le club pense à la saison 2013-2014.

Pour l'heure, l'US Sornac ne compte qu'une seule équipe, mais nous espérons recevoir d'autres licences afin de pouvoir en faire une seconde.

Vous pouvez retrouver le calendrier des matchs sur le site internet :

http://foot19.fff.fr/competitions/php/championnat/championnat_resultat.

LES ANCIENS COMBATTANTS DE SORNAC

C'était une première et ce ne sera pas la dernière. Dimanche 29 septembre, s'est déroulé à la salle polyvalente de Somac, un thé dansant au profit des anciens combattants et de la FNACA Somac-Ussel. Une centaine de personnes était présente, et tous ont pu évoluer sur la piste de danse au son de l'accordéon avec un orchestre de qualité.

A 18h après avoir procédé au tirage de la bourriche, un kir a été offert par les associations, et l'après-midi s'est terminé dans une ambiance joyeuse.

ANACR – ACTUALITES

Comme chaque année, s'est tenue une cérémonie à la Stèle du Bos à la mémoire des deux jeunes résistants, Jean Pruvost et Laurent Laynaud. Une plaque en marbre a été installée qui précise les circonstances de leur arrestation et exécution. Cette plaque sera en partie financée par la Communauté de Communes de Bugeat-Somac, le solde restant à la charge de l'ANACR de Somac. Une cinquantaine de personnes ont pris part à cette commémoration.

Des membres de l'ANACR de Sornac ont participé à diverses autres cérémonies locales, notamment le 10 juin à Ussel, le 14 juillet à St Merd les Oussines ainsi qu'à la commémoration de la libération d'Ussel le 17 août. Le 29 septembre nous avons assisté comme d'habitude à la dernière cérémonie de l'année au Bois des trois Faux, à Couffy.

Le Conseil Départemental de l'ANACR du 14 septembre a dressé, entre autres, le bilan du concours de la résistance et de la déportation 2013, en insistant sur l'importance de sensibiliser les jeunes aux valeurs de la Résistance ainsi qu'au programme du CNR.

Le Conseil a également mis en place la commission départementale d'organisation du congrès national 2014 à Brive.

LIBRE EXPRESSION "AU COEUR DE SORNAC"

Libres propos autour d'une inauguration

Il est somme toute courant que les personnes qui disparaissent se voient parées de toutes les vertus au moment de leur dernier voyage. Beaucoup plus rare, et remarquable, en revanche quand un tel hommage est rendu à quelqu'un de son vivant.

C'est pourtant ce qui vient de se produire à Sornac le 3 août dernier, à l'occasion de l'inauguration du 40ème anniversaire de l'US Sornac et de l'inauguration du stade Georges Mallepeyre. Mais cet hommage revêtait un tel caractère d'évidence, traduisait un tel sentiment de reconnaissance mêlé de respect qu'il bénéficia d'une parfaite unanimité. Notamment au sein du Conseil municipal, qui fit passer pour la circonstance la subvention dédiée à l'US Sornac de 3 à 4500 €.

Bien sûr, rien n'aurait été possible sans une solide équipe autour de lui, mais là n'est pas son moindre mérite que d'avoir su en maintenir sur la distance, la foi et la cohérence en faveur du club. Et c'est cette équipe qui organisa tout, pour faire de cette échéance une journée qui compte dans la vie d'un club comme dans celle d'un homme.

Quant aux personnalités politiques locales, elles avaient pour la plupart laissé là leurs obligations respectives pour participer à la fête et assister au baptême du stade Georges Mallepeyre. On relevait ainsi la présence de Bernadette Bourzai, sénatrice, de Jean-Pierre Audy, député européen, de Daniel Delpy, président de la communauté de communes d'Ussel, de Pierre Coutaud, conseiller général mais aussi maire de Peyrelevade, qui n'oublia pas de rappeler dans une intervention pleine de saveur que de tout temps, son club était le meilleur adversaire de Sornac, et bien sûr, le maire, Jean-François Loge, omniprésent. La députée Sophie Dessus, indisponible ce jour-là, s'était faite excuser (1).

Les cadres de l'US Sornac proposèrent tout d'abord aux invités de se replonger dans l'histoire, avec une exposition installée au bord du terrain, et enrichie de nombreux documents. Après l'apéritif, un tournoi permettait à toutes les générations de se retrouver dans la bonne humeur. Entourés par les plus jeunes, les anciens montraient à un public nombreux qu'ils avaient de beaux restes. Un chêne d'Amérique fut également planté pour rendre hommage aux amis disparus et pérenniser l'événement. Comme de juste, un grand banquet clôturait la fête.

Sans doute Georges reste-t-il un homme modeste, après des décennies au cours desquelles il ne ménagea ni son temps ni même souvent ses deniers au service des joueurs de son club, mais il offre un tout autre exemple aux plus jeunes que ces mercenaires friqués du ballon rond plus soucieux de jongler avec les millions et de dribbler le fisc que d'apprendre quelques paroles de la marseillaise, même lorsque leur échoit l'honneur de représenter notre pays sur la pelouse.

Depuis quelques années, la planète foot connaît une mutation qui vire à la folie furieuse. A un pôle, des milliers de présidents de petits clubs comme celui de Sornac prennent en charge 1,6 millions de jeunes licenciés et s'efforcent de leur inculquer esprit d'équipe et respect de l'adversaire. A l'autre, des maquignons recruteurs sans foi ni loi vont débaucher au-delà des mers des jeunes en leur faisant miroiter une carrière de grande vedette, pour les précipiter en cas d'échec, tel le joueur de flûte de Hamelin ses enfants, dans les affres du pavé parisien, des sponsors racolent de petits prodiges à travestir en mômes-sandwich, et des affairistes de tout poil, de Dubaï, du Qatar ou d'ailleurs transforment les sportifs en produits financiers à débiter en tranches et vendre à des fonds d'investissement (cf.. "Foot business ,enquête sur une omerta"). Gangrené par l'argent roi et la mondialisation, le système conduit à des transferts de folie (Cristiano Ronaldo et Gareth Bale flirtant avec les 100 millions d'euros) et des rémunérations obscènes. Le président de l'Olympique Lyonnais, Jean-Michel Aulas met en garde face à cette «bulle spéculative» et les risques de «krach». Les américains ont limité les aberrations salariales avec la "salary cap". La FFF et la Ligue pourraient s'inspirer de ce système et fixer un plafond à l'indécence. L'argent ainsi prélevé trouverait à s'investir dans la formation et les équipements des nombreux clubs amateurs ...

Dans le monde sportif comme ailleurs, il faut choisir entre l'éthique et l'intérêt général, ou le triomphe de la cupidité. Les évolutions récentes n'incitent guère à l'optimisme.

(1) : Certains se sont étonnés qu'il n'y ait eu personne pour lire sa lettre.

L'OFFICE DE TOURISME

Voici l'Automne, de nombreux volets se sont refermés et il est temps de faire un point sur la saison touristique estivale de notre Canton.

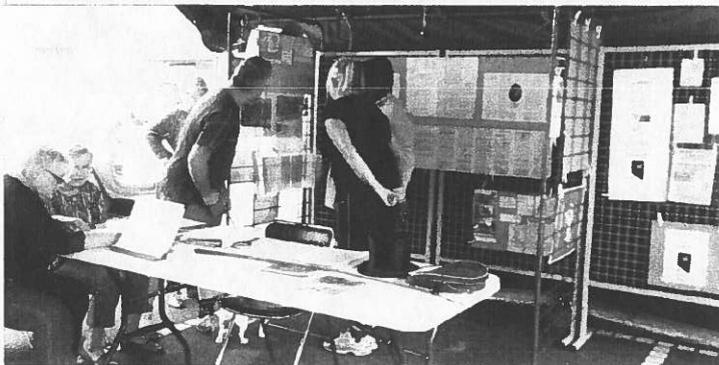
Nous avons remarqué une sensible baisse des arrivées des touristes étrangers sur notre secteur, mais une hausse de la fréquentation des familles avec enfants. La conjoncture économique actuelle a profondément fait évoluer les comportements des touristes qui changent leur façon d'organiser leurs vacances. La baisse du pouvoir d'achat a fortement impacté le secteur des loisirs et des vacances, ainsi les séjours sont plus courts et orientés vers des destinations plus proches, à taille humaine, où les loisirs de pleine nature, la découverte de villages, d'églises sont privilégiés. Ce changement dans le processus d'achat des familles représente une opportunité pour notre région et confirme une parfaite cohérence entre l'image de notre destination et les besoins des touristes en ces temps difficiles.

La saison 2013 a été marquée par un retour aux sources pour les anciennes familles Corrésiennes mais aussi pour de nouveaux venus, qui sont à la recherche de repos, de détente en famille afin de vivre des séjours empreints de simplicité et de sérénité sur le Plateau de Millevaches.

Les activités qui ont le plus retenu l'attention de nos visiteurs sont les circuits de randonnées pédestres, de VTT avec notre réseau de 1118km ouvert cette saison.

La fréquentation des animations festives, sportives et culturelles a été particulièrement importante cette année.

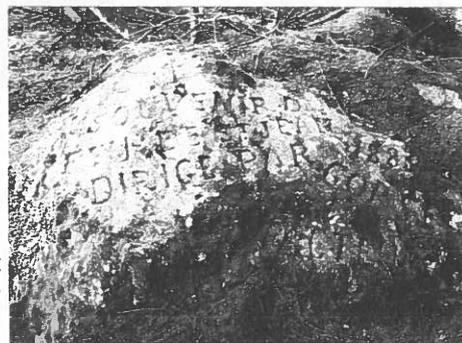
Ainsi nous nous sommes associés au Comité des Fêtes de Sornac pour accueillir les équipages des 188 voitures anciennes du rallye du Sancy au mois de Juillet.



L'équipe de l'Office de Tourisme s'est chargée de l'accueil des 70 randonneurs de Balades en Corrèze, en collaboration avec la Mairie et le Conseil Général, qui l'espace d'une journée ont découvert les richesses de notre patrimoine naturel et les œuvres «Land Art» des enfants du Centre d'Accueil et de Loisirs de Sornac qui jalonnaient le parcours.

A cette occasion, l'Office de tourisme a tenu à rendre hommage à l'un de ses plus illustres citoyens en reconstituant une partie de la tournée du «Facteur Gorse».

Cette randonnée sera améliorée pour la saison 2014 et nous travaillons en étroite collaboration avec les accompagnateurs de la montagne limousine et la Poste pour reconstituer la totalité de la tournée de notre facteur, qui reçu le prix Montyon, prix décerné par l'Académie Française et l'Académie des Sciences pour son humanisme et son dévouement à la demande de la Mairie de Sornac. L'Office de Tourisme a également apporté son aide pour le regroupement des tapisseries d'Aubusson et le montage de l'exposition de la quinzaine culturelle de Lire à Sornac qui a connu encore cette année un vif succès.



Toutes ces initiatives qui ont retenu votre attention nous incitent à vous préparer une saison 2014 encore plus intense.

Mais pour l'heure, l'Automne s'est installé et nous vous invitons à nous rejoindre dès la fin du mois de Novembre pour

«Les veillées des passeurs de mémoire»

Notre objectif est de recenser, enregistrer, relater le passé, les souvenirs et les anecdotes des habitants du canton afin de publier un livre sur le passé collectif de nos ancêtres.

Ces veillées organisées en collaboration avec la mairie (service aide aux associations et communication) et la Communauté de Communes (service Centre Social Intercommunal), nous permettront d'aller à la rencontre de témoins, d'acteurs, de collationner des photos, documents, qui nous permettront d'accéder à la mémoire de notre région.

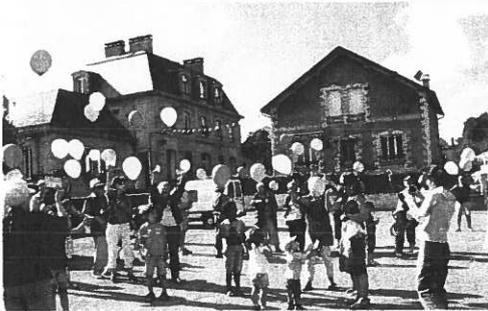
Si notre initiative vous intéresse, inscrivez vous dès à présent, soit comme conteur soit comme simple participant, au près de : l'Office de tourisme au 05 55 94 62 66, du Centre Social Intercommunal au 05.55.95.08.13 ou du Service Aide aux associations et

communication au 05 55 94 53 94.





Félicitations à
toutes les
associations et les
bénévoles qui ont
animé cet été
2013



Directeur de Publication :
Jean-François LOGE

Comité de Rédaction :
CHASSAING Martine, BAUSSAVY Marylène
Merci à toutes et à tous pour les articles que
vous avez préparés

Imprimé par la Mairie de Sornac :
Le Lien Sornacois